

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2011)
Heft: 1

Artikel: "La sécurité de l'approvisionnement s'europeanise" : Interview
Autor: Steinmann, Walter / Kägi, Matthias
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-641526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«La sécurité de l'approvisionnement s'europeanise»

INTERNET

Office fédéral de l'énergie:
www.bfe.admin.ch

Un tour d'horizon des thèmes actuels dans le domaine de l'énergie, avec Walter Steinmann, directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

Début novembre 2010, après 15 ans passé à la tête du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et la communication (DETEC), Moritz Leuenberger a cédé son fauteuil à Doris Leuthard. Comment avez-vous vécu ce changement?

Les premiers contacts ont montré que Madame Leuthard s'intéresse beaucoup au thème de l'énergie et s'investit fortement en la matière.

Où se situe aujourd'hui la Suisse dans ce secteur?

En principe, la Suisse a une longue tradition dans les domaines qui englobent les cleantech. Toutefois, d'autres pays nous ont rattrapés ces dernières années. Il est essentiel que nous unissions nos forces afin d'amener notre pays au premier plan. Le Masterplan Cleantech initié par la Confédération en novembre doit notamment y contribuer: élaboré conjointement par

LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE GLOBAL EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ ET L'IMPLANTATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES PROGRESSENT.

Elle veut être informée en détail et s'engager avec nous sur la voie d'un approvisionnement durable en énergie. Elle définira certainement ses propres priorités. Lorsqu'elle dirigeait encore le Département fédéral de l'économie, elle avait ainsi fait beaucoup pour la promotion des technologies propres dites cleantech.

A votre avis, quelle importance revêtent ces «technologies propres»?

Le concept de cleantech renvoie à des compétences économiques et scientifiques dans des domaines centraux pour nous comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les systèmes énergétiques, mais aussi les réseaux. Jusqu'à présent, le DETEC se concentrait davantage sur la régulation et la réduction des effets sur l'environnement. Des solutions pour l'économie prennent désormais de plus en plus le dessus. Il s'agit souvent d'applications pouvant être aussi commercialisées.

quatre offices représentant deux départements, il propose des mesures communes (lire aussi en p. 10–11, ndlr).

SuisseEnergie œuvre également dans le domaine des cleantech. En 2010, le Conseil fédéral a donné son feu vert à une nouvelle étape du programme de promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Oui et je me réjouis de ce repositionnement de SuisseEnergie qui va ainsi pouvoir aborder de nouveaux sujets. SuisseEnergie est un outil important d'information et de motivation de la population. Il sera également amené à jouer un rôle central concernant la formation et le perfectionnement.

Quelles tendances devraient marquer le domaine de l'énergie à l'avenir?

D'une part, la transformation du système énergétique global en faveur de la durabilité et l'im-

plantation de nouvelles technologies progressent. Le secteur de l'énergie occupe une place centrale en matière de durabilité. Il doit se réorienter dans les domaines de la mobilité, des bâtiments, mais aussi des services et de l'industrie. D'autre part, nous devons davantage nous préoccuper des risques et de la fragilité de notre approvisionnement en énergie et trouver des solutions adaptées.

Vous évoquez la sécurité de l'approvisionnement.

La sécurité de l'approvisionnement va prendre de plus en plus d'importance. Deux exemples: l'an passé, nous avons eu des

LA SUISSE A UNE LONGUE TRADITION DANS LES DOMAINES QUI ENGLOBENT LES CLEANTECH.

discussions avec la France quand les grèves ont interrompu l'approvisionnement de la raffinerie neuchâteloise de Cressier en pétrole brut. Nous sommes actuellement en pourparlers avec l'Italie dont la sécurité de l'approvisionnement est menacée suite à la fermeture du gazoduc vers Murgängen dans l'Oberland bernois l'été dernier. Cela montre bien que la sécurité de l'approvisionnement devient de plus en plus un thème européen. Nous devons dès lors convenir avec l'Europe du rôle que nous pouvons jouer.

Comment la Suisse veut-elle se positionner dans cette Europe de l'énergie?

En matière de sécurité de l'approvisionnement, la Suisse fait partie de l'Europe, ce qui nous permet d'ailleurs de gagner relativement beaucoup d'argent dans le domaine de l'électricité. Nous devons faire en sorte que la sécurité de l'approvisionnement puisse être garantie et optimisée, afin que nous puissions agir au sein des instances européennes compétentes en cas de crises. Il importe également de bien analyser la position d'un marché intérieur européen du gaz et de l'électricité et de réfléchir à la manière dont nous pourrions jouer au mieux de nos atouts dans le cadre de la nouvelle donne. Nous devons aussi nous efforcer de coopérer avec l'Europe concernant la mise en œuvre de nouvelles prescriptions dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Vous faites référence aux négociations avec l'UE concernant un accord sur l'énergie.

Exactement. Le Conseil fédéral a dit que nous devons non seulement négocier avec l'UE concernant l'électricité, mais aussi en général s'agissant de la collaboration dans le domaine

de l'énergie. L'approvisionnement en gaz est tout aussi important que celui en électricité, de même que les progrès au niveau de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Le dossier dans son ensemble doit maintenant progresser et nous espérons que des avancées déterminantes pourront avoir lieu en 2011, notamment concernant l'électricité et les énergies renouvelables.

Dans le domaine des énergies renouvelables, la Suisse doit-elle reprendre la directive européenne controversée sur la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables (directive RES), afin de parvenir à un accord?

La directive RES fixe un objectif quantitatif concernant la part des énergies renouvelables au niveau de l'approvisionnement en énergie, la Suisse devant elle aussi l'atteindre. Dans le cas contraire, nous nous verrions reprocher de vouloir reprendre la meilleure part du gâteau et lors de son examen par le Parlement européen, un accord sur l'électricité sans la directive RES n'aurait aucune chance. D'un autre côté, pour atteindre leurs objectifs, nos voisins européens comptent sur les atouts de la Suisse qui permettent de compenser des fluctuations au niveau de la production issue des énergies renouvelables solaire et éolienne, notamment grâce aux centrales électriques à pompage-turbinage. La directive RES ouvre aussi à l'économie suisse des possibilités de débouchés supplémentaires, grâce à la conquête de nouveaux marchés.

Quelles tâches attendent notre pays au niveau national en termes de sécurité de l'approvisionnement?

La Suisse doit davantage investir dans les réseaux et la production. C'est une bonne chose que pour la première fois, le Conseil fédéral ait approuvé une stratégie concernant les infrastructures qui montre les défis de taille que les différents secteurs devront relever dans les années à venir. S'agissant de la construction de nouvelles lignes, grâce à des informations claires, nous pouvons contribuer à améliorer la propension à investir. En 2011, le système d'évaluation permettant de comparer les options «ligne aérienne» et «câble» devrait être approuvé et appliqué à de nouveaux projets de lignes. Les décisions gagneront en transparence et en objectivité. Les projets pourront ainsi être mieux évalués et la question de savoir si les lignes à haute

tension doivent être enterrées ou aériennes ne se posera plus. La discussion à ce propos prend petit à petit des allures de guerre de religion et bloque le développement urgent du réseau.

Que s'est-il passé cette année concernant la procédure pour de nouvelles centrales nucléaires?

Les discussions politiques font maintenant suite à la phase technique. Les prises de position des cantons s'appuient déjà parfois sur des enquêtes auprès de la population. A partir de l'été 2011, tous les intéressés devraient pouvoir se prononcer sur le sujet et soumettre d'éventuelles objections ou faire opposition contre les trois projets existants. Il faudra ensuite attendre la décision du Conseil fédéral qui devrait dire en 2012 s'il veut autoriser une, deux ou trois centrales.

La révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité est un autre chantier majeur de l'OFEN. Quels sont les travaux centraux et que va-t-il se passer?

En 2010, des groupes de travail ont planché sur la régulation de l'incitation, les services-système, l'efficacité énergétique et l'indépendance de la société nationale du réseau Swissgrid. La question extrêmement complexe de la régulation de l'incitation a notamment donné lieu à des travaux importants. Par le biais d'exigences claires, cet instrument doit amener les exploitants de réseau à assurer la sécurité de l'approvisionnement, l'entretien et le développement ciblé du réseau. Il est apparu durant les travaux que de nombreuses questions devaient être approfondies, ce qui nécessitera plus de temps que prévu à l'origine, de sorte que le calendrier de la révision doit être adapté. Au lieu de 2014, la loi révisée devrait donc entrer en vigueur début 2015.

Les travaux de révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité ne représentent qu'une partie des efforts considérables fournis cette année dans le domaine de l'énergie.

Oui. 2010 a été synonyme de nombreux défis et d'une charge de travail énorme. Je remercie tous ceux qui ont retroussé leurs manches et apporté leur contribution à la sécurité de l'approvisionnement. Je remercie tout spécialement les collaborateurs de l'OFEN, du secrétariat technique de la Commission de l'électricité (ElCom) et de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSNt) grâce auxquels un grand nombre de dossiers ont pu avancer.

Interview: Matthias Kägi